

Comité du programme et budget

Vingt-cinquième session
Genève, 29 août – 2 septembre 2016

LISTE DES DÉCISIONS

Document établi par le Secrétariat

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA SESSION

**POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES
DEUX VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ DU PROGRAMME ET BUDGET (PBC)**

*Le Comité du programme et budget (PBC) a élu, pour ses sessions à tenir en 2016 et 2017 :
M. l'Ambassadeur Janis KARKLINS (Lettonie) président du PBC;
et Mme María Inés RODRIGUEZ (Argentine) et M. Sumit SETH (Inde) vice-présidents du
comité.*

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

document WO/PBC/25/1

Le Comité du programme et budget (PBC) a adopté l'ordre du jour (document WO/PBC/25/1).

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE L'ORGANE CONSULTATIF
INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE (OCIS) DE L'OMPI

document WO/PBC/25/2

1. *Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI de prendre note du rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI (document WO/PBC/25/2).*

2. *En outre, le PBC, compte tenu des discussions menées à sa vingt-cinquième session concernant un calendrier de révision de la Charte de la supervision interne, a reconnu que la révision de cette charte revêtait un rang de priorité élevé pour les États membres et a chargé l'OCIS, conformément à son mandat, de :*

i) proposer des modifications de la Charte de la supervision interne de l'OMPI tournées vers l'avenir afin d'en faire un modèle d'efficacité, d'indépendance et de transparence pour les procédures d'investigation impliquant des allégations portées contre de hauts fonctionnaires au sein du système des Nations Unies;

ii) tenir des consultations avec les parties prenantes concernées au cours du processus de révision; et

iii) soumettre ces modifications aux assemblées de l'OMPI à leur cinquante-sixième série de réunions pour examen et décision éventuelle.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU JURY DE SÉLECTION EN VUE DE
LA NOMINATION DES NOUVEAUX MEMBRES DE L'ORGANE CONSULTATIF
INDÉPENDANT DE SURVEILLANCE (OCIS) DE L'OMPI

documents WO/PBC/25/3 et WO/PBC/25/3 Corr.

Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé à l'Assemblée générale de l'OMPI d'approuver les recommandations du jury de sélection concernant la sélection de cinq nouveaux membres de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI, qui figurent au paragraphe 33 du rapport du jury de sélection (documents WO/PBC/25/3 et WO/PBC/25/3 Corr.).

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
DES COMPTES

document WO/PBC/25/4

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale et aux autres assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du rapport du vérificateur externe des comptes (document WO/PBC/25/4).

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR DE LA DIVISION DE LA SUPERVISION INTERNE (DSI)

document WO/PBC/25/5

Le Comité du programme et budget a pris note du rapport annuel du directeur de la Division de la supervision interne (DSI) (document WO/PBC/25/5) ainsi que des observations et des vues exprimées par les délégations et les groupes.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU CORPS COMMUN D'INSPECTION (CCI)

document WO/PBC/25/6

Le Comité du programme et budget

i) a pris note du présent rapport (document WO/PBC/25/6),

ii) a accueilli favorablement et appuyé l'évaluation par le Secrétariat de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations découlant des rapports

JIU/REP/2015/5 (recommandation n° 2); JIU/REP/2015/4 (recommandation n° 1); JIU/REP/2014/9 (recommandation n° 1); JIU/REP/2012/12 (recommandation n° 4); JIU/REP/2011/3 (recommandation n° 3 et 9); et JIU/REP/2010/7 (recommandation n° 7) énoncées dans le présent rapport,

iii) a pris note de l'évaluation par le Secrétariat de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la recommandation découlant du rapport JIU/REP/2010/3 (recommandation n° 17), et

iv) a invité le Secrétariat à proposer une évaluation des recommandations en suspens faites par le Corps commun d'inspection (CCI) aux fins de leur examen par les États membres.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2014-2015

a) RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2014-2015

document WO/PBC/25/7

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le rapport sur l'exécution du programme en 2014-2015 (document WO/PBC/25/7) et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation du Secrétariat, a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de reconnaître la contribution des programmes apportée en 2014-2015 à la réalisation des résultats escomptés.

- b) **RAPPORT DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME EN 2014-2015 PAR LA DIVISION DE LA SUPERVISION INTERNE (DSI)**

document WO/PBC/25/8

Le Comité du programme et budget a pris note du rapport de validation du rapport sur l'exécution du programme en 2014-2015 de la Division de la supervision interne (document WO/PBC/25/8).

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTATS FINANCIERS ANNUELS POUR 2015; ÉTAT DE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU 30 JUIN 2016

- a) **RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2015**

document WO/PBC/25/9

Le Comité du programme et budget a recommandé à l'Assemblée générale et aux autres assemblées des États membres de l'OMPI d'approuver le rapport financier annuel et les états financiers pour 2015 (document WO/PBC/25/9).

- b) **ÉTAT DE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS AU 30 JUIN 2016**

document WO/PBC/25/10

Le Comité du programme et budget a pris note de l'état de paiement des contributions au 30 juin 2016 (document WO/PBC/25/10).

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2014-2015

document WO/PBC/25/11

Le Comité du programme et budget a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI d'approuver le rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2014-2015 (document WO/PBC/25/11).

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL SUR LES RESSOURCES HUMAINES

documents WO/PBC/25/INF/1 et WO/PBC/25/INF/1 Corr.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE NOUVEAUX BUREAUX EXTÉRIEURS DE L'OMPI

document WO/PBC/25/12

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le document WO/PBC/25/12 "Ouverture de nouveaux bureaux extérieurs de l'OMPI au cours de l'exercice biennal 2016-2017",

- i) n'est pas parvenu à un consensus quant à l'ouverture de nouveaux bureaux extérieurs,*
- ii) a décidé de poursuivre les consultations informelles avant la cinquante-sixième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, et*
- iii) a recommandé de poursuivre l'examen de la question au cours de la cinquante-sixième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI.*

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : PLAN STRATÉGIQUE À MOYEN TERME (PSMT)

- a) EXAMEN DU PLAN STRATÉGIQUE À MOYEN TERME POUR 2010-2015

document WO/PBC/25/17

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le document WO/PBC/25/17 et reconnaissant que celui-ci revêt un caractère d'auto-évaluation du Secrétariat, a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de reconnaître la contribution des programmes apportée de 2010 à 2015 à la réalisation des neuf objectifs stratégiques de l'Organisation.

- b) PLAN STRATÉGIQUE À MOYEN TERME POUR 2016-2021

document WO/PBC/25/18

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné le document WO/PBC/25/18, a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI de prendre note du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) pour 2016-2021 ainsi que des observations des États membres sur ce document, telles qu'elles figurent dans l'annexe du PSMT.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : PROPOSITIONS CONCERNANT LES OBLIGATIONS AU TITRE DE L'ASSURANCE MALADIE APRÈS LA CESSATION DE SERVICE (AMCS)

document WO/PBC/25/15

Le Comité du programme et budget (PBC) a recommandé aux assemblées des États membres de l'OMPI et aux unions, chacune pour ce qui la concerne, de prier le Secrétariat

- i) de continuer à participer au groupe de travail sur l'assurance maladie après la cessation de service du Réseau Finances et Budget, et*
- ii) d'assurer le suivi des propositions spécifiques qui seront présentées par le Secrétaire général à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante et onzième session et, sur la base de ces propositions, de présenter au PBC à sa vingt-sixième session des mesures concrètes, considérant que l'OMPI applique le régime commun des Nations Unies.*

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DE LA MÉTHODE DE RÉPARTITION DES RECETTES ET DU BUDGET PAR UNION

document WO/PBC/25/16

Le Comité du programme et budget (PBC), ayant examiné les autres méthodes potentielles de répartition des recettes et des dépenses entre les unions présentées dans le document WO/PBC/25/16, et ayant également reçu des informations supplémentaires de la part du Secrétariat et pris note des observations des délégations,

- i) n'est pas parvenu à un consensus sur les autres solutions possibles en matière de répartition,*
- ii) a décidé de poursuivre les consultations informelles avant la cinquante-sixième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, et*
- iii) a recommandé de poursuivre l'examen de la question au cours de la cinquante-sixième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI.*

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT ACTUALISÉ DE LA PROPOSITION CONCERNANT LA STRATÉGIE DE COUVERTURE DES RISQUES DE CHANGE POUR LES RECETTES DU PCT

document WO/PBC/25/20

Le Comité du programme et budget a pris note du contenu du document (WO/PBC/25/20), et notamment des paragraphes 23 et 24.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES À LA GOUVERNANCE

document WO/PBC/25/19 et document d'information WO/PBC/24/17 (point 16 et annexe I)

Le Comité du programme et budget (PBC) a prié le Secrétariat de préparer un exposé sur la réforme statutaire de 2003, en vue d'une présentation lors de la vingt-sixième session du PBC, afin de faciliter la poursuite des discussions sur ces questions.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT FINAL SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

document WO/PBC/25/13

Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note du contenu du document WO/PBC/25/13, notamment du fait que le solde final des montants non dépensés pour les projets sera reversé aux réserves de l'Organisation conformément aux paragraphes 4 et 5.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE PLANIFICATION DES RESSOURCES (ERP) À L'OMPI

document WO/PBC/25/14

Le Comité du programme et budget (PBC) a pris note du Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre d'un système intégré et global de planification des ressources de l'Organisation (ERP) (document WO/PBC/25/14).

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA SESSION

[Fin du document]